

2024/2025

Septembre 2024

ASSOCIATION SPORTIVE

Activités proposées	Professeur	Jour	Horaire	Classe	Niveau min. exigé	Lieu des cours
ATHLETISME	M. Auneau	Mercredi	12h30/14h00	6 <sup>e</sup> à Term	Tous niveaux	Perverie
BADMINTON (jusqu'au 04/04/2025)	Mme Chauveau	Mercredi	12h45/14h45 1 ou 2 groupes en fonction du nombre d'inscrits	6 <sup>e</sup> à Term	Tous niveaux	Perverie
ESCALADE	M.Auneau	Vendredi	12h30/13h30	6 <sup>e</sup> à Term	Confirmés	Perverie
	M.Pavageau	Jeudi	16h40/17h40		Débutants	
FUTSAL	M.Pavageau	<b>Uniquement en compétition</b>		<b>4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup></b>	Tous niveaux	Perverie
HIP-HOP	M.Pavageau	Lundi	12h30/13h30	6 <sup>e</sup> à Term	Tous niveaux	Perverie
MULTI ACTIVITES (sports de raquettes, sports collectifs, escalade/athlétisme)	Mme Chauveau	Jeudi	12h30/13h30	6 <sup>e</sup> à 4 <sup>e</sup>	Tous niveaux	Perverie
NATATION	Mme Hadjiat-Delva	Lundi	18h00/19h00 19h00/20h00	<b>5<sup>e</sup> à Term</b>	Savoir nager 50 m (Test)	Piscine du Petit Port
PLONGEE SOUS-MARINE	M. Lambert	Mercredi	13h00/14h00 14h00/15h00	6 <sup>e</sup> à Term.	Savoir nager 100 m (nage libre) Test	Piscine Léo Lagrange Ile Gloriette

**LES INSCRIPTIONS AURONT LIEU LE JEUDI 19 SEPTEMBRE 2024**

De 16 h 45 à 18h15 (Salle de Sport à la Perverie)

Pièces à fournir :

1) La cotisation en fonction de l'activité choisie à l'ordre de : **ASSOCIATION SPORTIVE LA VAILLANTE.**  
(chèque et fiche d'inscription séparés pour chaque activité).

2) **CERTIFICAT MEDICAL :**

Le certificat médical n'est plus obligatoire pour obtenir ou renouveler une licence d'une fédération sportive scolaire (sauf pour la plongée).

Lors de l'inscription de votre enfant à l'AS au mois de septembre, vous devrez compléter un questionnaire de santé en vue de l'obtention ou du renouvellement de la licence lui permettant de pratiquer l'activité **y compris en compétition.**

Pour la plongée, un certificat médical est demandé **tous les ans**. L'activité doit être spécifiée sur le certificat médical délivré par un médecin du sport ou un médecin de la Fédération Française d'études et sports sous-marins.

**Aucune inscription ne sera acceptée si le dossier n'est pas complet.**

N.B. A certaines périodes, les élèves d'AS n'ont pas cours le mercredi en raison de championnats

ACTIVITES	COTISATIONS PAR ENFANT		
	1er enfant	2ème enfant	3ème enfant
MULTI-ACTIVITES – HIP-HOP - ATHLETISME ESCALADE	60 €	47 €	42 €
BADMINTON JUSQU’AU 4 AVRIL 2025 INCLUS	50 €	40 €	30 €
NATATION + 6 € Bonnet de Bain de l’établissement	75 €	62 €	57 €
PLONGEE 12 séances (Septembre-Décembre) (Janvier-Mai)	75 €	62 €	57 €

*Pour les élèves qui désirent participer à une deuxième activité, le tarif sera de 32€.*

**DEBUT DES COURS D’A.S. A PARTIR DU LUNDI 23 SEPTEMBRE 2024**

